



## Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

N/Réf. : BF/nb 047.13 UFAS

Montreuil, le 21 juin 2013.

**SYNEAS**  
**A l'attention de Madame Céline POULET**  
Directrice Générale Adjointe

14 rue de la Tombe Issoire  
75014 PARIS

**Objet : Négociation de la Convention Collective du 15 mars 1966**  
**Refus signature de la CGT de la déclaration commune.**

Madame la Directrice Générale Adjointe,

Nous vous informons que la CGT ne sera pas signataire de votre proposition de déclaration paritaire, en cohérence avec sa décision de ne pas signer l'avenant.

Vous trouverez ci-joint notre communiqué CGT, explicitant notre position.

Recevez, Madame, nos cordiales salutations.

Pour la Fédération C.G.T. de la Santé et Action Sociale

Bernard FRIGOUT,  
Membre de la Commission Exécutive Fédérale  
Négociateur CGT à la CCNT 66

Copie : - à la FEGAPEI  
- aux organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, FO.

---

**Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT**  
**Union Fédérale de l'Action Sociale**

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL - Case 538 - ● 263, rue de Paris 93515 MONTREUIL CEDEX

● Tél. : 01 55 82 87 81

Site internet : [www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr) ● e-mail : [ufas@sante.cgt.fr](mailto:ufas@sante.cgt.fr)